ECOLE PASTEUR DE LOMPRET

Compte-rendu du Conseil d' Ecole du 6 juin 2013.

Présents:

- Monsieur Sergent Inspecteur de l'Education Nationale.
- Monsieur François, conseiller TICE.
- Madame Tonnoir, animatrice langues
- Les enseignants : Mes Bouttier, Dufour, Cattelet, Pinet, Vandoolaeghe, Guéna, Missiaen, Héroguet,.
- Les parents d'élèves : Mes Chartogne, Moeneclaey, Cabel, Goarant, Messieurs Brebion, Martel, Cardon
- Mle Vervsich première adjointe au Maire de Lompret
- Me Merlin. D.D.E.N.

Absents excusés :

- M. Loosvelt, Maire de Lompret excusé
- Isabelle Gosse, enseignante

Secrétaire de séance : Lucie Bouttier

1°) – <u>Bilan des actions du Projet d'école 2012-2013</u> Conclusions et perspectives :

♦ Dans l'axe pédagogique :

Privilégier l'étude de la langue.

En cycle 2 , les difficultés repérées l'an dernier dans le domaine du lire ont été dépassées, les scores atteignant 80% de réussite.

Les actions menées ont été positives.

Les pratiques de classe n'ont pas changé bien que les résultats en grammaire et orthographe aient chuté.

Certaines notions venaient d'être abordées et n'étaient à ce jour pas acquises.

En cycle 3, l'ensemble des domaines a progressé, quelques notions seront cependant abordées différemment l'an prochain afin d'être mieux assimilées (les chaînes d'accord notamment).

Une restitution des évaluations nationales sera réalisée. Les parents seront conviés à l'école pour consulter les livrets et prendre connaissance des résultats de leur enfant. Ils pourront échanger à ce sujet avec les enseignantes.

•Privilégier l'apprentissage de la géométrie, des grandeurs et des mesures.

En cycle 2 : dans le domaine de la géométrie, les scores atteignent 81% et en grandeurs et mesures 77%. Les actions menées ont permis d'atteindre les objectifs fixés.

En cycle 3 : les scores ont augmenté passant en géométrie de 60% à 74% et en grandeurs et mesures, ils sont restés stables et s'élèvent à 75%. Un problème complexe à étapes mettant en jeu grandeurs mesures et conversions a fait fléchir les résultats de ce domaine.

=> L'utilisation du cahier de grandeurs mesures et géométrie, accompagnant le fichier de mathématiques, a contribué à ces progrès.

♦ Projet jardin:

L'action des jardins format A4 A3 a été poursuivie, mais moins investie (conditions météorologiques) . Ce projet sera de nouveau impulsé à la rentrée.

♥ Dans l'axe éducatif :

La classe de découverte à Merlimont a été très riche. Cependant, s'agissant d'une activité facultative et du coût généré par celle-ci, la décision prise a été de ne plus poursuivre cette activité.

Une restitution sera organisée lors de la fête de l'école. Chaque élève se verra remettre un DVD du film réalisé par Monsieur Rinder et retraçant cette semaine.

La question est posée,par Me Moeneclaey ,sur l'aspect définitif de la décision d'arrêter toute classe de découverte.

Me Dufour précise que cette activité génère un coût élevé et que sans subvention municipale allouée, le montant ne peut être supporté par les familles. Le sujet sera évoqué au point 2 de l'ordre du jour.

♦ Dans le volet artistique :

L'ensemble de ce qui a été défini a été mené avec une approche des divers domaines artistiques.

Conclusions finales:

Un projet d'école riche et abouti, cohérent avec les objectifs fixés.

Les actions innovantes, attractives seront poursuivies (l'accent sera mis sur le pôle langue vivante).

L'équipe enseignante souhaite apporter et développer des pratiques nouvelles par le biais d'outils numériques et répondre ainsi aux récentes orientations nationales (*circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013 : faire entrer l'école dans l'ère du numérique*).

2°) – Le budget de l'année 2013.

Mme Dufour:

Lors du dernier conseil d'école le budget n'était pas encore voté.

Les besoins avaient été recensés et exprimés dès janvier auprès de la municipalité.

Pour rappel:

BUDGET FONCTIONNEMENT

->Un budget global de fonctionnement pour un montant de 11 950 € montant identique à l'année précédente :

Se décomposant de la façon suivante :

- -Dotation 8250 €
- -Clin 200 €
- -Sorties 1500 €
- -Matériel pédagogique + dictionnaire 2000 €
- ->Un budget de fonctionnement pour le pôle langue de 834.06€
- ->Un budget intitulé activités facultatives, reprenant classe de découverte et USEP pour un montant de 4 200 €

BUDGET INVESTISSEMENT

- -Un budget investissement comportant des meubles et une corne de brume pour un montant de 384.40 €
- -Un budget investissement pour la mise en place d'un TBI ainsi que l'investissement dans un caisson de sonorisation, de casques, d'un ordinateur portable et d'une webcam pour un montant de 5284.39€.
- -Une demande de travaux de peinture de la cuisine avait été également formulée.
- ->Des bons de commandes concernant le budget de fonctionnement ont été établis et remis le 12 avril pour un montant global de 9690.78€
- ->Le bon de commande de meubles a été remis également le 12 avril .
- ->Des bons de commandes concernant le pôle langue ont été remis également.
- Des questions ont été posées quant à la façon de procéder pour l'achat du TBI et du matériel informatique.

Madame Dufour pose la question de l'avancement de ces commandes.

Mle Vervisch indique que celles-ci ne correspondent pas au budget alloué.

Madame Dufour rappelle que lors du dernier conseil d'école, le budget n'était pas voté. Elle a interpellé Mademoiselle Vervisch par mail un grand nombre de fois au sujet de ces dotations sans pouvoir obtenir de réponse.

Afin de pouvoir travailler à l'élaboration de ces commandes, Mle Lagache, Directrice Générale des Services, a indiqué qu'il fallait se baser sur les dotations de l'année précédente en terme de fonctionnement.

Les enseignants ont donc élaboré des propositions de commandes basées sur les lignes budgétaires de l'année précédente. Ces propositions ont été remises en mairie le 12 avril à la veille des vacances de printemps comme chaque année.

Mle Vervisch a indiqué ultérieurement que ces commandes dépassaient largement le budget et qu'elles devaient être revues sans indiquer le montant octroyé.

Le budget concernant l'école a finalement été envoyé par mail par Mle Vervisch en date du 21 mai.

Les enseignants n'ont pas retravaillé ces commandes, et estiment que les outils demandés ne représentent aucun superflu dans le fonctionnement.

Mademoiselle Vervisch précise ensuite que les commandes sont arrivées trop vite en mairie qu'il fallait attendre de recevoir le budget décidé et voté.

Une enseignante intervient en indiquant que chaque année les commandes sont remises à la même période.

Madame Dufour fait remarquer qu'il est difficile de bien travailler dans ces conditions.

Au final

Un montant de 8500 € a été octroyé pour le fonctionnement alors que les besoins exprimés étaient de 8250 €.

La ligne de matériel pédagogique de 1200 € a été complètement supprimée.

Mle Vervisch mentionne que ce budget revu à la baisse est calculé en fonction du nombre d'élèves prévu soit 170 pour la rentrée de septembre 2013 alors qu'en septembre 2012, 190 élèves avaient été envisagés.

Me Dufour précise que l'effectif est fluctuant tout au long de l'année et qu'aujourd'hui l'école accueille 174 élèves, que ce chiffre peut varier en fonction des emménagements mais également des enfants âgés de 2 ans qui se présentent ou non après que les familles aient procédé pourtant à une admission.

Il aurait fallu indiquer que le budget fonctionnement allait être revu à la baisse afin que le travail compliqué d'élaboration des commandes ne soit pas mis en attente et que des commandes soient tout simplement supprimées.

Madame Dufour a indiqué à Mle Vervisch qu'elle se refusait de faire des « coupes » comme il lui était demandé dans les commandes de ses collègues et lui a suggéré de supprimer le matériel commandé dans le cadre du matériel pédagogique pour le montant de 1200 €, la ligne budgétaire de ce matériel n'étant pas octroyée.

Les enseignants interviennent pour souligner la nécessité de ce matériel et ne comprennent pas cette suppression sans concertation, alors que l'achat des dictionnaires a vu augmenter sa part de budget passant de 600 € à 800€, sans concertation auprès des enseignants des classes concernées sur l'usage de ce type de support didactique d'une part et le choix des dictionnaires achetés d'autre part.

Question posée :

Est-il possible d'invalider cette commande et de consacrer cette somme pour le matériel pédagogique ?

Mademoiselle Vervisch indique que ces derniers sont livrés et personnalisés et que l'on ne peut revenir sur ce choix.

Une déléguée de parent semble surprise :

Lors du dernier conseil municipal, pendant lequel le budget a été voté, cette suppression n'a pas été évoquée.

Mle Vervisch précise que les choix sont opérés en commission avant le conseil municipal.

Madame Dufour demande s'il est possible de dépasser cette difficulté par un autre moyen ?

Un délégué de parents intervient en précisant qu'il existe une réserve pour pallier les besoins rencontrés dans l'année, pourquoi ne pas l'utiliser. Il est toujours possible d'ajouter une ligne de réaffectation pour les imprévus au budget.

Réponse est faite par Mademoiselle Vervisch : il ne s'agit pas d'imprévu.

Un parent constate le fait qu'il n'y avait pas de coupe budgétaire annoncée lors du dernier conseil d'école en dehors de la participation de la commune aux activités facultatives et qu'à ce jour le budget a été revu à la baisse, la question est posée afin de connaître les arguments que Mle Vervisch a avancés pour la défense de cette ligne.

Mademoiselle Vervisch répond qu'en terme de dotation elle avait demandé une augmentation de la dotation (250 €) augmentation obtenue mais en ce qui concerne le matériel pédagogique il faut désormais l'inclure dans cette dotation globale.

Un parent exprime le fait qu'il sent une opposition systématique aux projets menés dans le cadre de l'école.

Le matériel pédagogique ne sera donc pas commandé.

En ce qui concerne les activités facultatives qui ne sont plus subventionnées, décision a été prise par l'équipe pédagogique de ne plus en mener.

Un projet en Angleterre avait été élaboré à l'attention des élèves de CM2, celui-ci se voit donc annuler faute de financement par la collectivité locale.

3°) – La maintenance, le remplacement du matériel informatique, l'installation du TBI

Comme évoqué en conclusion du bilan du projet d'école de cette année, une des cinq grandes priorités de la rentrée 2013 inscrite au Bulletin officiel du 11 avril est de faire évoluer les pratiques pédagogiques, grâce aux outils numériques et ainsi d'offrir un levier d'amélioration en étant attractif, innovant et efficace.

Faire entrer l'école dans l'ère numérique : les enseignants vont recevoir des formations pour le déploiement de ces pratiques dans les classes, enseignement qui fera d'ailleurs partie de la formation initiale.

Cette année, Messieurs Brebion et Martel ont offert à l'école quatre machines, permettant ainsi de parer les difficultés de fonctionnement rencontrées.

Cependant il avait été envisagé, suggéré d'imaginer un remplacement à terme du site informatique dans une globalité.

La Municipalité a-t-elle évoqué cette idée ou l'a-t-elle écartée ?

Mle Vervisch indique qu'il va falloir y penser...

Un parent insiste en lui demandant s'il a été imaginé un projet de remplacement même sur le long terme avec un plan prévisionnel d'investissement, le matériel devenant obsolète.

La réponse faite est « rien ».

Une enseignante intervient relatant les difficultés rencontrées et signalées à deux reprises par des demandes d'intervention le 12/03 et le 30/05, celles-ci n'étant à ce jour pas dépassées.

Mle Vervisch indique qu'elle n'était pas au courant de ces demandes d'intervention pourtant déposées par l'enseignante elle-même en mairie.

D'autre part, la connection à internet a été défaillante à plusieurs reprises cette année, les fils ayant été sectionnés à plusieurs reprises.

La dernière panne a duré du 29 avril au 15 mai entachant le bon fonctionnement pédagogique et administratif.

Il a été demandé à l'équipe d'être patiente avec la technique!

Une réparation et une connection plus fiables ont elles été envisagées ? Mle Vervisch indique qu'elle va s'occuper de cela.

En ce qui concerne la commande du TBI:

Rien à ce jour n'est programmé. Mle Vervisch indique qu'elle a reçu un devis moins cher concernant un matériel.

Monsieur François, qui a de nouveau envoyé le devis à Mademoiselle Vervisch concernant le matériel prêté fin juin 2012, intervient demandant de quel type de matériel il s'agit, puisque la présentation avait été faite sur un TBI Smart.

Ce choix étant opéré dans l'ensemble des écoles de la circonscription favorise une mutualisation des pratiques pédagogiques et des supports réalisés pour les enseignants.

Mle Vervisch précise qu'il ne s'agit pas d'un Smart car celui-ci est plus cher, que le matériel le moins cher sera acheté.

Me Cattelet enseignante de la classe concernée est stupéfaite de n'avoir à aucun moment donné été consultée et que l'outil dont on parle ne correspond pas à ce qui avait été défini et présenté en juin 2012.

Un parent propose d'examiner et de comparer les matériels, car il faut penser à toutes les fonctionnalités et à la maintenance qui peut s'avérer plus importante sur certains matériels.

Monsieur l'Inspecteur déplore un manque de communication et insiste sur le fait que l'investissement pour ce matériel doit correspondre aux attentes et qu'il serait dommage d'installer un TBI que le maître risquerait de délaisser s'il ne pouvait mutualiser et bénéficier des outils pédagogiques déjà réalisés et des formations mises en place par la circonscription.

Il porte également à la connaissance de l'assemblée le fait que le moyen humain supplémentaire déployé dans le cadre de la mise en œuvre du pôle langue ne pourrait être légitimement maintenu en place si les engagements pris dans le cadre du projet n'étaient pas réalisés.

Les parents et l'équipe enseignante déplorent une fois de plus l'obstruction faite, les freins opérés pour porter ces projets qui sont la vitrine de l'école et de la commune.

4°) - Les sorties, les concours.

Madame Dufour remercie l'ensemble des personnes qui se sont rendues disponibles pour accompagner les élèves lors de ces sorties et les enseignants pour la mise en œuvre des projets pédagogiques, l'organisation, les recherches de financement.

Ont eu lieu lors de cette dernière période pour : Les classes de Mes Bouttier et Dufour

Lundi 25 mars 2013, une sortie pédagogique organisée par les Jeunesses Musicales de France au centre culturel d'Haubourdin : La grande évasion.

Lundi 29 avril 2013, une sortie pédagogique au Conservatoire Botanique national de Bailleul, une animation nature intitulée : Un monde de fleurs, financée intégralement par le conseil Régional.

A venir le lundi 24 juin après-midi, une sortie à l'Aéronef de Lille, une visite du lieu , des coulisses d'une salle de spectacle et rencontre avec un groupe en résidence qui travaille autour de la plastique et de la musique.

Les classes de Mes Cattelet et Missiaen

Le mardi 14 mai 2013, une sortie pédagogique au Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut pour une animation nature intitulée : les sens en éveil.

Financée intégralement par le conseil Régional.

Les classes de Mes Guéna et Missiaen

Le jeudi 23 mai au LAM de Villeneuve d'Ascq : une visite guidée très intéressante.

Les classes de Mes Guéna et Gosse

Une visite de la ferme Dehaudt de Wasquehal aura lieu le 13 juin

Au programme :

TPS/PS/MS: Une visite de la ferme, une balade en poney

MS/GS: « Les petits fermiers » : entretien des animaux, ratissage, paillage...

Soin aux poneys ou traite des chèvres et fabrication de fromage.

Les classes d'élémentaires

Vendredi 31 mai, un spectacle musical aura lieu à Prémesques, le thème : « In english please »

Mes Cattelet et Pinet organiseront une sortie de fin d'année qui va être définie prochainement.

L'ensemble des sorties effectuées s'inscrivent dans les actions à mener du Projet d'école 2009-2013.

Concours:

Les élèves de CM2 ont participé au concours de l'AMOPA (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques) concours de défense et illustration de la langue française. Cette année, le thème était « Le bonheur, quel a été le plus beau jour de votre vie ? »

Manon Defaut a remporté le prix de réhabilitation de l'écriture et le deuxième prix départemental d'expression écrite de la langue française.

Manon, ses parents ainsi que Me Bouttier l'enseignante de Manon seront reçus lors d'une cérémonie le mercredi 5 juin pour une remise officielle des prix.

Me Dufour félicite Me Héroguet qui a été distinguée honorifiquement dans l'ordre des Palmes Académiques au titre de Chevalier

La fête de l'école aura lieu le samedi 22 juin comme prévu, les familles vont être destinataires du déroulement de cette journée par l'intermédiaire du cahier de liaison.

3°) – <u>Composition prévisionnelle des classes à la rentrée</u> (sous réserve de changements durant l'été).

A ce jour

CM2: Me Bouttier
CM1: Me Dufour
CE1 – CE2: Me Pinet
CE1: Me Cattelet
CP: Me Missiaen
GS: Me Moyniez

- TPS- PS – MS : précision sera faite d'ici à la fin de l'année scolaire.

La rentrée des classes aura lieu le mardi 3 septembre à partir de 8h20.

Les listes définitives des classes seront affichées le lundi 2 septembre à partir de 16h30 et seront mises en ligne sur le site de l'école.

Conformément à la Circulaire n°91-124 du 6/06/91, l'admission est prononcée dans la limite des places disponibles au profit des enfants âgés de deux ans révolus au jour de la rentrée scolaire.

6°) - L' OCCE, la coopérative:

Les dépenses effectuées depuis le dernier conseil d'école :

- Des petites fournitures, des achats pour les différentes fêtes (mères, pères, école...)

 Les recettes :
- la participation familiale du troisième trimestre pour un montant de 1181.66 € Le solde de la coopérative centrale s'élève à ce jour à 3639.22€

7°) - Question:

Aucune question n'a été remise.

Madame Missiaen intervient en tant que Présidente de l'Association USEP, elle précise qu'une assemblée générale se tiendra le jeudi 27 juin, qu'à l'ordre du jour, un bilan financier sera opéré et que la dissolution de cette association sera envisagée. Une invitation à l'attention de l'ensemble des familles sera portée au cahier de liaison.

La séance est levée.

Lucie Bouttier Secrétaire de séance Anne Dufour Directrice de l'école